

Une clause de sauvegarde effective dès la fin de la semaine

À ce jour, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Grèce et la Slovénie ont également annoncé leur intention de ne pas autoriser le diméthoate sur cerise.

Stéphane Le Foll a rencontré le mardi 19 avril 2016 les représentants des producteurs de cerises et leur a annoncé que la clause de sauvegarde nationale ayant pour objet l'interdiction d'importation de cerises venant de pays autorisant le traitement des cerises au diméthoate serait effective dès cette semaine. « À ce jour, l'Espagne, l'Italie, la Pologne, la Grèce et la Slovénie ont également annoncé leur intention de ne pas autoriser le diméthoate sur cerise », rappelle le ministère.

À court terme la priorité doit être donnée à la définition d'une stratégie collective de lutte contre la mouche *Drosophila suzukii* sur la base, entre autres, des alternatives autorisées afin de limiter les pertes de récoltes. À cette occasion, le ministre a indiqué aux producteurs présents que le cyantranilprole et le spinetoram pourraient être utilisés dès cette campagne.

Le ministre de l'Agriculture a par ailleurs saisi le Centre technique interprofessionnel des fruits et légumes (CTIFL) et les chambres d'agriculture afin que les producteurs disposent au plus vite de schémas de lutte actualisés.

Enfin, le ministre a indiqué que des crédits de promotion seraient débloqués pour participer au financement d'actions de communication sur la cerise.

Conscient des risques de pertes économiques liés aux attaques de *Drosophila suzukii* en 2016, le ministre s'est engagé à mettre en place des indemnités aux producteurs, selon des modalités qui seront concertées avec les professionnels.

S'agissant des produits à base de cerise transformés sur le territoire national, Stéphane Le Foll a annoncé la tenue d'une réunion spécifique dès la semaine prochaine, afin d'anticiper les impacts et les solutions à mettre en œuvre à l'aval de la filière. Le ministre rencontrera à nouveau les représentants des producteurs de cerises d'ici à un mois pour dresser un premier bilan de la campagne.